

# Offre de remboursement Noël Réunion 2025

**Jusqu'à 200€ remboursés  
sur l'achat de votre mobile Premium**

Offre valable pour tout client Orange détenteur d'un forfait KomZot ou KomZot Pro 150Go et 250Go, ayant réalisé l'achat d'un téléphone Premium éligible entre le 1er décembre 2025 et le 7 janvier 2026 inclus.

**Formulaire à envoyer par internet** avant le 31 janvier 2026 minuit, toute demande reçue par courrier ne sera pas prise en compte.

## Vérifiez que vous avez droit à cette demande :

### Conditions pour bénéficier de l'offre de remboursement différé

Offre de remboursement différée, valable à la Réunion, réservée aux clients Orange mobile particuliers et professionnels, ayant fait l'acquisition d'un mobile Premium.

Les mobiles Premium éligibles sont :

- **Apple** (pour bénéficier de 200€) : iPhone 16E, iPhone 16, iPhone 16 Plus, iPhone 16 Pro, iPhone 16 Pro Max, iPhone 17, iPhone Air, iPhone 17 Pro, iPhone 17 Pro Max
- **Samsung** (pour bénéficier de 200€) : Galaxy S24+, S24 Ultra, S25, S25+, S25 Edge, S25 FE, S25 Ultra, Galaxy Flip 6, Galaxy Fold 6, Galaxy Flip 7, Galaxy Fold 7
- **Samsung** (pour bénéficier de 128€) : Galaxy S24, S24 FE

## Demandez votre remboursement directement par internet :

Connectez-vous sur : [Offre de remboursement Noël Réunion 2025 - Formulaire Orange](#)

### Modalités de remboursement

- **Votre demande de remboursement sera validée par Orange 3 mois après la date d'achat de votre mobile Premium éligible.**
- **Après la validation de votre demande, votre remboursement différé apparaîtra sur votre facture sous forme d'avoir :**  
*Par exemple : avec un forfait 150 Go à 49,99€ / mois : vous serez remboursé à hauteur du montant de votre facture mensuelle jusqu'au remboursement complet des 200€ maximum, dans la limite de 1€ payant. A partir de votre 4e facture, après validation de la demande de remboursement, vos quatre factures suivantes s'élèveront à 0€, puis la 5e facture à 50,03€.*
- **Votre remboursement interviendra à partir de votre quatrième ou cinquième facture, sous réserve d'absence d'incident de paiement.** Toute résiliation, changement d'offre ou rétractation sur le téléphone entraîne l'arrêt du remboursement. Offre limitée à un remboursement par mobile et par forfait mobile Orange